

## Les services d'aide à domicile de la Vallée du Cailly

Services d'aides à domicile	Aide au ménage	Aide à la toilette	Aide au repas	Aide aux courses	Sortie véhiculée	Garde de jour	Garde de nuit	Aide administrative	Téléassistance	Bricolage, Jardinage	Communes d'intervention	Prestataire	Mandataire
<b>A2micile AZAé</b> 18 rue Malouet 76100 Rouen 02 32 08 45 25	x	x	x	x	x	x		x		x	Toutes les communes	x	
<b>AID 76</b> 10 allée Laure de Maupassant 76160 Saint Leger du Bourg Denis 02 35 71 20 33	x	x	x	x							Toutes les communes Sauf : La Vaupalière, Montigny, Pissy-pôville, Saint-jean-du-Cardonnay, Roumare		
<b>AVEC (AMAPA)</b> 55 quai du Havre 76000 Rouen 02 35 71 67 03	x	x	x	x	x			x	1		Canteleu, Déville-les-Rouen, Maromme	x	
<b>AUTONHOME</b> 17 rue Amiral Cécille 76100 Rouen 02 32 18 59 01	x	x	x	x	x	x	x	x			Déville-les-Rouen, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville,	x	
<b>ADMR</b> 1 rue Ernest Delaporte 76710 Montville 02 32 93 90 90	x	x	x	x	x	x	x	x			Toutes les communes Sauf : La Vaupalière, Montigny, Pissy-Pôville, Roumare, Saint-Jean-du-Cardonnay	x	x
<b>ADMR Forêt de Roumare</b> R. Chardonnerets 76150 Saint Jean du Cardonnay 02 35 33 94 88	x	x	x	x	x	x		x		x	La Vaupalière, Montigny, Pissy-Pôville, Roumare, Saint-Jean-du-Cardonnay	x	x
<b>ANGAD</b> 4 rue du grand feu 76000 Rouen 02 35 88 88 42	x	x	x	x	x	x	x	x	1		Toutes les communes Sauf : Hautot-sur-Seine, Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Val-de-Le-Haye	x	x
<b>Antarctique</b> Anc. Route de Duclair Zae La Béguinière 76380 Canteleu 02 32 12 18 69	x		x	Soin et promenade des animaux. Maintenance/vigilance du domicile							Toutes les communes Sauf Saint-Pierre-de-Manneville, Val-de-Le-Haye, Hautot-sur-Seine	x	
<b>CCAS</b> 7 place des canadiens 76770 Le Houlme 02 35 74 11 04	x	x	x	x	x	Interventions en semaine uniquement				Le Houlme	x		
<b>AXEO SERVICES</b> 2ter rue G. Charpak 76130 Mont Saint Aignan 02 78 94 04 79	x	x	x	x	x	x		x			Déville-les-Rouen, Le Houlme, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville	x	
<b>APEF SOLEXIS</b> 130 rue Jeanne d'Arc 76000 Rouen 02 32 81 41 21	x	x	x	x	x	x		x		x	Canteleu, Déville-les-Rouen, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville	x	

## Les services d'aide à domicile de la Vallée du Cailly

Services d'aides à domicile	Aide au ménage	Aide à la toilette	Aide au repas	Aide aux courses	Sortie véhiculée	Garde de jour	Garde de nuit	Aide administrative	Téléassistance	Bricolage, Jardinage	Communes d'intervention	Prestataire	Mandataire
<b>ONELA</b> 26 rue Saint Eloi 76000 Rouen 02 32 10 12 19	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Toutes les communes	x	x
<b>Domidom</b> 6 quai du Havre 76000 Rouen 02 35 65 18 30	x	x	x	x	x	x		x			Canteleu, Déville-les-Rouen, Maromme, Montigny, Notre-Dame-de-Bondeville	x	
<b>Domusvi Domicile</b> 101 rue du Général Leclerc 76000 Rouen 02 22 54 23 13	x	x	x	x	x	x	x	x	x		Canteleu, Déville-les-Rouen, La Vaupalière, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville	x	x
<b>Domicilis</b> 15 Rue de bonnetiers 76000 Rouen 02 35 73 03 03	x	x	x	x	x			x		x	Toutes les communes Sauf : Hautot-sur-Seine, Pissy-Pôville, Sahurs, Saint-Pierre-Manneville, Val-de-la-Haie	x	
<b>Junior Senior</b> 5 quai de la bourse 76000 Rouen 02 32 08 06 87	x	x	x	x	x	x	x	x	1	x	Toutes les communes	x	
<b>LA JOSIA</b> 134 rue du Renard 76000 Rouen 02 32 10 27 60	x	x	x	x	x	x	x	x			Canteleu, Deville-les-Rouen, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville	x	
<b>O2</b> 47 boulevard des belges 76000 Rouen 02 43 72 02 02	x			x							Toutes les communes Sauf Malaunay Saint-Pierre-de-Manneville, Val-de-Le-Haye, Hautot-sur-Seine	x	
<b>Petits-fils</b> PAT la Vatine 2ter rue G. Charpak 76130 Mont-Saint-Aignan 02 78 94 05 05	x	x	x	x	x	x	x	x			Toutes les communes		x
<b>Promaction</b> 10 rue de l'industrie 76100 Rouen 02 35 70 95 93	x	x		x	x	x		x		x	Déville-les-Rouen, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville	x	
<b>VITALLIANCE</b> 27 rue Raymond Aron 76130 Mont Saint Aignan 02 78 26 03 36	x	x	x	x	x	x	x	x			Toutes les communes	x	

## Les services d'aide à domicile de la Vallée du Cailly

Services d'aides à domicile	Aide au ménage	Aide à la toilette	Aide au repas	Aide aux courses	Sortie véhiculée	Garde de jour	Garde de nuit	Aide administrative	Téléassistance	Bricolage, Jardinage	Communes d'intervention	Prestataire	Mandataire
<b>DESTIA</b> 107 rue Saint Hilaire 76000 Rouen 02 35 36 43 85	x	x	x	x	x	x	x	x	x		Toutes les communes Sauf : Pissy-Pôville, Saint-Jean-du-Cardonnay, Saint-Pierre de Manneville, Roumare	x	
<b>UNA</b> 49 rue de La République 76000 Rouen 02 32 76 79 76	x	x	x	x	x	x	x	x	x		Canteleu, Déville-les-Rouen, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville	x	x
<b>OUIHELP</b> 07 48 11 49 76	x	x	x	x	x	x	x	x			Canteleu, Déville-lès-Rouen, Maromme		x

### Toutes les communes :

Canteleu, Déville-les-Rouen, La Vaupalière, Le Houleme, Malaunay, Maromme, Montigny, Notre-Dame-de-Bondeville, Pissy-Pôville, Saint-Jean-du-Cardonnay, Roumare, Hautot-sur-Seine, Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Val-de-La-Haye

1 : Convention avec Présence Verte

**Les tarifs** des services varient de 21 € à 30€ de l'heure.

Pour les tarifs exacts vous pouvez contacter directement les services d'aide à domicile pour avoir un devis.

**L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile)** est un droit universel pour l'ensemble des personnes âgées en situation de perte d'autonomie de plus de 60 ans, sans condition de ressources. L'APA finance tout ou partie des dépenses d'aide à domicile (toilette, habillage, l'aide à la mobilité, repas...), des aides techniques, du portage de repas, de la téléalarme, du matériel à usage unique, des soins de pédicurie, de l'hébergement temporaire et de l'accueil de jour. L'APA est versée par le département directement au service d'aide à domicile.

Certaines **caisses de retraite** (CARSAT, MSA...), proposent une participation financière pour de l'aide ménagère à domicile. Cette aide est soumise à conditions de ressources et d'âge.

**Avantage fiscal :** Vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt à hauteur de 50 % des dépenses engagées pour des services à la personne.

**Prestataire :** c'est le service à la personne qui est l'employeur : il recrute les auxiliaires de vie, s'occupe des démarches administratives (contrat et fiches de salaires) et assume les responsabilités d'un employeur intervenant. L'utilisateur prend en charge le règlement de la facture.

**Mandataire :** Le particulier est l'employeur et l'organisme de services aide au recrutement de l'auxiliaire de vie. Le particulier employeur doit régler le salaire et les charges de l'auxiliaire de vie. L'association mandataire se charge du suivi des prestations et de certaines tâches administratives.